

La réserve de biodiversité Lac Sabourin

Recommandations du WWF-Canada

par Gaétane Boisseau, biol. M.Sc.
Mémoire présenté au BAPE
Val d'Or, 19 octobre 2004



Intérêt porté au projet

- ⇒ La fonction première de la réserve de biodiversité du lac Sabourin est de :
CONSERVER LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
- ⇒ L'enjeu principal = le caribou forestier
- ⇒ Deux fonctions essentielles d'une aire protégée :
 - ▣ Servir de territoire témoin
 - ▣ Maintenir des populations viables d'espèces indigènes ainsi que les processus écologiques

Opinion sur l'ensemble du projet

- ⇒ WWF en accord avec les objectifs de conservation
- ⇒ WWF en accord avec les activités proposées visant à :
 - ▣ Réduire le dérangement pour le caribou
 - ▣ Limiter l'accès
 - ▣ Réduire le braconnage
 - ▣ Maintenir l'intégrité écologique
- ⇒ Zonage et limites territoriales : recommandations
- ⇒ Conseil de conservation et de mise en valeur distinct de celui de Vaudray-Joannès

Mise en contexte : quelques faits

1. Précarité du caribou forestier

- Menacé partout dans le monde
- Harde de Val d'Or : la plus au Sud et la plus précaire
- Non protégée au Québec (moins de 50 têtes)

2. Quelques menaces ou facteurs limitatifs

- Exploitation forestière : modification de l'habitat, fragmentation, accessibilité accrue
- Dérangement, braconnage, prédation
- Territoire restreint pour le caribou

Principes prônés par le WWF

⇒ « *Conservation avant tout* »

Le processus lié à la conservation devrait devancer toute exploitation des ressources naturelles.

⇒ « *Principe de précaution* »

En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas être un prétexte pour remettre à plus tard des mesures effectives visant à prévenir ces dommages.

Recommandations du WWF

1. Superficie et limites
2. Zonage et vocation
3. Réseau des voies d'accès
4. Véhicules hors-route
5. Complément d'information



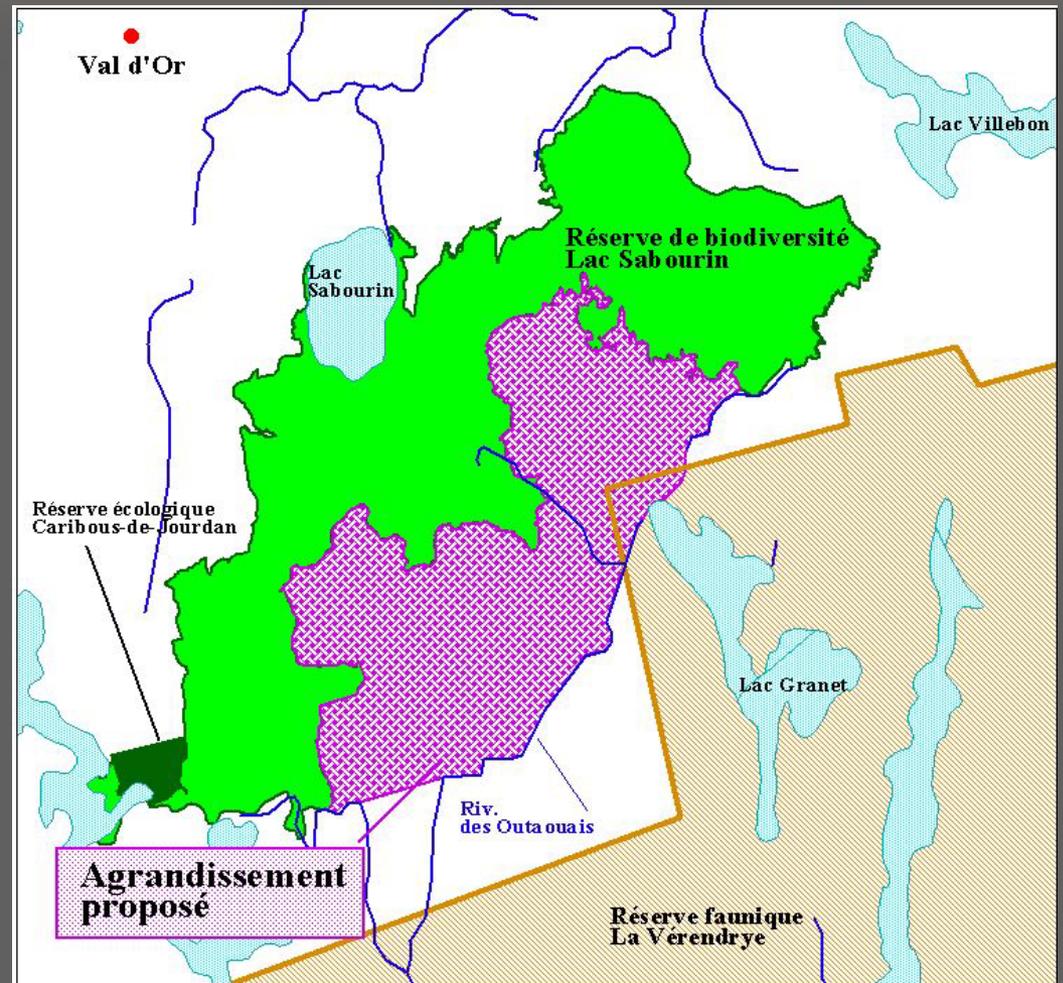
1. Superficie et limites

⇒ Considérant que :

- le caribou est déjà restreint dans son territoire
- la réserve de biodiversité n'englobe qu'une partie de l'habitat du caribou, notamment une superficie restreinte de son habitat hivernal
- le caribou a un domaine vital de quelques centaines de kilomètres carrés
- ses habitats doivent être connectés entre eux

Proposition d'agrandissement

- Ajout de 232 km²
- Comprend des quartiers d'hiver
- Bonne intégrité
- Massifs de forêts résineuses matures
- Nombreux groupements à lichens
- Connectivité
- Limite naturelle



2. Zonage et vocation

- ⇒ **Vocation** : la réserve doit servir de **territoire témoin** en regard notamment de **l'évolution naturelle des populations animales** et des relations prédateurs-proies.
- ⇒ **Zonage** : le WWF recommande que soit désignée une **large zone, exempte de prélèvement faunique** à des fins commerciales ou sportives, de même que l'usage de véhicules hors-route.

3. Réseau des voies d'accès

⇒ Considérant que :

- la fragmentation, le dérangement, le braconnage, la prédation, l'exploitation des ressources, les accidents routiers, le bruit, l'augmentation des incendies forestiers, etc.

Tous ces facteurs qui menacent le caribou existent ou sont exacerbés en raison de l'augmentation des voies d'accès.

Le WWF recommande de **réduire, de façon significative, le réseau de chemins et de sentiers** dans la réserve.

4. Véhicules hors-route

⇒ Considérant que :

- ▣ Les impacts des VTT et des motoneiges sur l'environnement (largement documentés).
- ▣ Les graves conséquences sur le caribou (stress, déplacements dans des lieux offrant moins d'abri et de nourriture, harcèlement, braconnage).

Le WWF recommande que l'usage des VTT et des motoneiges ne soit permis que dans les sentiers balisés, et qu'il soit réduit de façon significative.

5. Complément d'information

⇒ Considérant que:

- Nous manquons d'information utile en périphérie de l'aire pour bien évaluer la proposition d'aire protégée, notamment de ses limites.

Le WWF recommande que le MENV rende disponible l'information cartographiée concernant les infrastructures linéaires, les usages industriels, les valeurs de conservation et le réseau hydrographique, et ce, dans un **rayon d'au moins 15 km au pourtour de toute aire protégée proposée.**

Conclusion

- ➔ La création de cette réserve de biodiversité est d'une importance capitale pour le maintien de la harde de caribous forestiers de Val d'Or. C'est l'enjeu de conservation prioritaire.
- ➔ L'état de précarité de la harde et les menaces dont elle fait toujours l'objet devraient inciter les décideurs à renforcer les mesures de conservation proposées.